

LA VOIX DES CONSOMMATEURS

Chiffres, analyses et décryptages

Éditorial

Numérisation



Felix Schneuwly, Head of Public Affairs

Contrairement à la sortie de confinement à l'été 2020, le Conseil fédéral planifie nettement mieux le retour à la normale. Las nous aussi du coronavirus, nous tournons notre regard vers l'avenir.

En page 1, **Jean-Claude Frick**, notre expert Numérique, explique pourquoi certains pays tels que le Danemark, l'Estonie ou Taiwan sont largement en avance sur nous en matière de numérisation. Il en conclut que notre perfectionisme n'est pas étranger à ce retard.

Franz Moggi, chef de l'unité de psychologie à la clinique universitaire de psychiatrie et de psychothérapie de Berne, esquisse en page 2 le surmenage du système de santé qui perdurera après la crise du coronavirus: les relations sociales sont distendues et l'influence des conséquences économiques sur la santé psychique reste visible.

En page 3, **Monika Bütler**, membre de la taskforce scientifique sur le coronavirus, défend l'idée selon laquelle il serait judicieux qu'une partie des risques difficilement assurables engendrés par les situations extrêmes restent à la charge de l'État, étant donné que chaque crise diffère des précédentes. Elle appuie sa démonstration sur deux risques connus depuis longtemps, à savoir le sous-financement des institutions sociales – notamment de l'assurance vieillesse – et le changement climatique.

Le pharmacien hospitalier **Enea Martinelli** n'a pas attendu le coronavirus pour signaler les difficultés d'approvisionnement en médicaments. Il en désigne les causes à la page 4: les dysfonctionnements tant sur le marché qu'en matière de réglementation, en particulier la politique tarifaire de la Confédération.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Numérisation La Suisse est à la traîne

En matière de numérisation, la Suisse n'est pas là où elle croyait être. La pandémie de coronavirus a mis au jour de sérieuses lacunes et jeté une lumière crue sur les manquements du passé. Identification des déficits et des domaines dans lesquels la crise actuelle a accéléré la numérisation.

Jean-Claude Frick. Avant le coronavirus, la Suisse pensait faire partie des bons élèves de la numérisation: un pays si moderne et si riche devait nécessairement avoir une longueur d'avance dans le domaine des technologies d'avenir et des transformations de l'État qu'elles impliquent.

Depuis le printemps 2020 et l'affaire de la transmission par fax des résultats des tests au coronavirus, le grand public ne l'ignore plus non plus: nous agissons dans certains domaines comme il y a 30 ans. Mais d'où est venue cette conviction largement répandue d'avoir les choses bien en main?

Numérisation et infrastructure sont deux notions souvent prises l'une pour l'autre. En Suisse, la couverture 5G est déjà largement opérée, téléphoner en montagne ne pose aucun problème et vous vous rendez très rapidement d'un point A à un point B en transports en commun. Pourtant, si je cherche un nouveau médecin traitant, je risque de crouler sous les documents pour la simple et bonne raison qu'en 2021, le dossier numérique du patient n'est toujours pas une réalité. Même constat pour les démarches administratives et l'échange de données entre les citoyennes et citoyens et la Confédération.

La numérisation n'est pas qu'une question d'infrastructure: c'est aussi une question d'état d'esprit du corps politique et de la population. Le brillant exemple du Danemark illustre parfaitement l'évolution numérique qu'il aurait été possible d'impulser au système de santé: depuis des années, l'utilisation des dossiers numériques y va de soi dans quasiment tous les domaines. Avec sa carte d'assurance maladie, il est possible, si besoin, d'autoriser son médecin à accéder sans délai à son dossier médical.

Pourquoi est-on là-bas bien plus en avance que chez nous? Le Danemark, à l'instar de certains pays comme l'Estonie ou Taiwan, ont reconnu très tôt l'utilité d'une généralisation de la numérisation et ont impliqué la population dès le début. Lorsque les individus comprennent les avantages d'une solution numérique, la disposition à changer ses habitudes est renforcée.

En Suisse, l'ambition d'un déploiement parfait est une entrave supplémentaire. C'est tout juste si nous osons tester. L'exigence selon laquelle il faut avoir pensé à tout retarde les projets de numérisation et les rend beaucoup plus chers.

Il y a aussi des occasions où tout peut aller très vite. L'application SwissCovid l'a prouvé l'été dernier. La technologie au cœur de l'application a été mise au point en Suisse et déployée par Apple et Google dans le monde entier.

Et pourtant, malgré une protection des données irréprochable, le taux d'utilisation de l'application stagne depuis des mois.

Pourquoi? Parce qu'il aurait d'abord fallu présenter son utilité à la population. Les difficultés de départ liées à l'édition du code COVID lui ont vite fait sa réputation de n'être bonne à rien.

Pas de numérisation sans communication ni sensibilisation. Aucun système n'est bon par nature. Son succès n'est mesurable qu'à l'aune de son utilisation par la population.

Pour surmonter les défis numériques de la Suisse, il est impératif de présenter clairement à toutes et à tous le pour et le contre de ces nouvelles solutions. Et la numérisation étant un processus dynamique, des erreurs seront commises: il faut l'accepter.

« Il ne faut pas confondre numérisation et infrastructure. Si la Suisse est au top sur cette dernière, la première laisse encore à désirer. »

Jean-Claude Frick, expert Numérique chez Comparis



Le coronavirus, un test de résistance pour le psychique

La dynamique de la pandémie et les mesures drastiques prises pour l'enrayer constituent des facteurs de stress qui nécessitent de fortes capacités d'adaptation. Perçues comme un défi, une menace ou une perte, elles provoquent des troubles psychologiques, en témoigne la forte hausse du recours aux prestations psychiatriques et psychosociales.



« La pandémie met à rude épreuve les capacités d'adaptation individuelles. »

Franz Moggi, chef psychologue à la clinique universitaire de psychiatrie et de psychothérapie de Berne

Franz Moggi. Une pandémie et sa dynamique, les mesures prises par les pouvoirs publics pour y parer et leurs vastes conséquences économiques et sociales ne sont naturellement pas sans répercussions sur la santé psychique. L'amplification des tendances suicidaires chez les jeunes, la forte hausse du recours aux prestations psychiatriques et psychosociales ainsi que l'augmentation de certains troubles psychiques sont autant d'indicateurs de la dégradation de la santé psychique. Toutefois, il s'agit là uniquement d'observations subjectives des nombreuses personnes à l'œuvre dans le système de santé. Selon toute vraisemblance, les résultats objectifs des études scientifiques ne seront disponibles qu'après la pandémie.

Sur le front épidémiologique, il est possible de rendre compte, avec une certaine latence, de l'évolution des contaminations à la COVID-19 compte tenu des mesures prises et de l'âge considéré, et de la prédire avec une probabilité plus ou moins forte. De même, les maladies psychiques en lien avec la COVID-19 peuvent faire l'objet de descriptions et de projections.

La pandémie et les mesures destinées à l'enrayer sont des facteurs de stress dynamiques forts, difficiles à prédire et à contrôler, qui mettent à rude épreuve les capacités d'adaptation indivi-

duelles. Elles sollicitent grandement les ressources personnelles (p.ex. la capacité de résilience) et sociales (p.ex. les amis), non seulement des personnes vulnérables et défavorisées, mais aussi de celles qui sont en bonne santé psychique. Subjectivement, cette situation est perçue comme une mise à l'épreuve, une menace ou une perte. Ainsi, les ressources sociales sont tellement restreintes par les mesures qu'elles sont ressenties comme une perte de liberté individuelle et risquent de conduire à l'isolement.

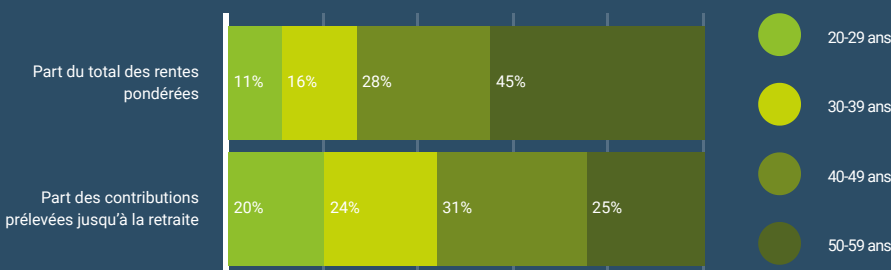
Sur le plan psychologique, il convient de distinguer les deux premières vagues de la pandémie d'une part et, d'autre part, les différentes générations que sont les enfants et les jeunes, les adultes et les « retraités ». Si la première vague a principalement donné lieu à des réactions de peur et à des dépressions chez les générations les plus avancées, qui craignaient pour leur vie (aucun vaccin n'était alors en vue) et souffraient de la perte de contacts sociaux, elle a d'abord représenté un défi (garde des enfants, école à la maison, télétravail, etc.), puis une menace (augmentation des conflits dans le cercle familial, craintes quant aux résultats scolaires des enfants, etc.) pour les générations jeunes et intermédiaires. La psychiatrie gériatrique a vu une recrudescence des dépressions,

tandis que les jeunes générations ont été marquées par une multiplication des troubles anxieux. Chez les personnes vulnérables ou les patientes et les patients en cours de traitement, des troubles psychiques ont fait leur apparition ou se sont aggravés. Le caractère imprévisible de la dynamique de la pandémie et les restrictions drastiques imposées à l'économie, aux ressources sociales et aux libertés individuelles ont conduit à une hausse du recours aux prestations thérapeutiques stationnaires et ambulatoires, avec toutefois plusieurs mois de décalage. Le « stress pandémique » n'a eu des effets délétères sur la santé qu'à long terme.

Voilà qui explique pourquoi de nombreuses cliniques psychiatriques et cabinets de psychologie se sont retrouvés saturés vers la fin de la première et entre les deux vagues de la pandémie, si bien qu'ils n'étaient plus en capacité de répondre à la demande. L'assouplissement des mesures à la fin de l'été et l'annonce d'un vaccin à l'automne ont d'abord déclenché une bouffée d'espoir, mais avec les mesures prises pendant la deuxième vague, les fêtes de fin d'année « ratées » et les restrictions généralisées, elle s'est vite dissipée. Certes, les seniors se font vacciner depuis cet hiver, mais malgré la vaccination, l'horizon jusqu'à l'été est moins rose pour les autres générations, avec la menace d'une troisième vague et des conséquences désormais bien connues qui s'ensuivraient. C'est la raison pour laquelle le système de santé reste et restera fortement sollicité, y compris après que le SARS-CoV-2 aura été vaincu. Les relations sociales sont distendues et l'influence des conséquences économiques sur la santé psychique reste visible.

Et qu'en est-il de la troisième vague ? Les tests et la vaccination la casseront, si bien que le désespoir qui conduit certaines personnes à réagir violemment (manifestations, émeutes de jeunes, etc.) cédera la place à l'espoir et à la confiance. Ce n'est que des mois, voire des années après la pandémie que les avantages du télétravail nous manqueront.

La contribution des jeunes à l'AI est disproportionnée



Source : OFAS / Avenir Suisse

comparis.ch

Réformer la fiscalité et le système de cotisations sociales

Prévoyance pour les personnes indépendantes, pénalité fiscale des couples mariés, sous-financement des institutions sociales : en Suisse, la pandémie a révélé les lacunes de la fiscalité et du système d'assurance sociale et mis le doigt sur les réformes indispensables.

« Il faut réformer la fiscalité et le système de contributions sociales – mais cet impératif n'a rien à voir avec le coronavirus. »



Monika Büttler, professeure, Dr et Dr h. c., économiste indépendante

Monika Büttler. La pandémie de SARS-CoV-2 a bousculé l'État comme jamais auparavant. À son coût sanitaire direct s'ajoutent les sommes astronomiques englouties par l'assurance sociale des personnes en difficulté économique. À lui seul, le chômage partiel pèse de près de 10 milliards. Rien d'étonnant donc à ce que le ministre des Finances se fasse du mauvais sang, et que d'autres personnalités publiques réfléchissent à taxer davantage les gagnants de la crise.

Cela dit, le système fiscal et d'assurance sociale suisse a largement fait ses preuves. Il a sans aucun doute ses failles, qui auraient déjà dû faire l'objet de débats avant la pandémie. Mais grâce à l'endettement modéré, une assurance pandémie ad hoc a pu être mise sur pied, et dans le cadre d'un scénario extrême, les réserves ont permis de compenser les dépenses supplémentaires réalisées au titre de l'indemnité de chômage partiel.

Un nouvel impôt pour les gagnants de la crise ? Nous avons déjà ce qu'il faut : ce modèle équilibré et démocratique, légitimé maintes fois par les urnes, s'appelle système fiscal progressif. Quiconque a fait ses choux gras de la crise voit automatiquement augmenter sa participation à la gestion de cette crise. Tout l'intérêt de ces stabilisateurs automatiques prévus dans le cadre de l'impôt et des assurances sociales est de nous épargner des débats difficiles.

Est-ce à dire que tout est parfait ? Pas exactement : il y a des failles, mais, surtout, des réformes à venir qui ne doivent en aucun cas finir aux oubliettes.

S'agissant des failles : la crise a rendu évidente la précarité des travailleurs indépendants du point de vue de leur prévoyance. Pour les actifs qui travaillent à leur compte et ne sont ni employés, ni tout à fait indépendants (bon nombre travaillent dans la culture), il faut d'une manière ou d'une autre couvrir l'incapacité de gain, tandis que pour les personnes exerçant sous le statut d'indépendant au sens « traditionnel » du terme, l'autoassurance du risque de défaillance relève de la liberté entrepreneuriale.

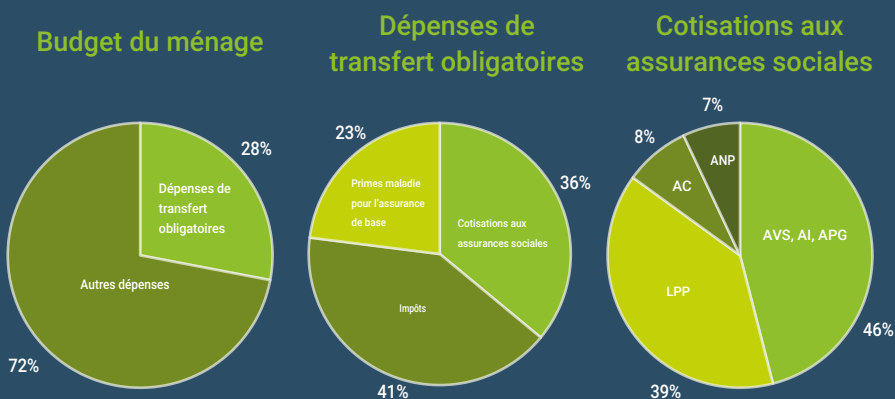
L'institutionnalisation de l'indemnité de chômage partiel pour le capital aurait en revanche des effets incitatifs préjudiciables à la prévoyance. Il apparaît donc judicieux que l'assurance du risque « sous-emploi du capital » reste à la charge de l'État, et de restreindre cette protection aux situations extrêmes (telles que les pandémies).

S'agissant des réformes : les femmes font partie des perdantes de la crise – ce n'est pas un hasard si l'on parle d'une « she-cession ». Il est donc d'autant plus dérangeant que la forte imposition du revenu le moins élevé – souvent celui des femmes – leur pose des difficultés financières entravant leur reprise d'une activité professionnelle. Le passage à une imposition individuelle permettrait non seulement de lever ces obstacles, mais contribuerait aussi à la reprise des activités économiques.

Le sous-financement des prestations sociales, notamment de l'assurance vieillesse, et l'internalisation, trop lente, des effets externes du changement climatique sont autant de chantiers connus de longue date. Dans ces deux domaines, les ajustements les plus efficaces économiquement sont eux aussi bien connus : pour le climat, une taxe sur le CO₂ (avec redistribution à la population) ; pour l'assurance vieillesse, une hausse de l'âge de la retraite (avec prise en compte de la durée de cotisation) et une dépolitisation du taux de conversion.

Vu le poids qui pèse sur les épaules des jeunes, la sauvegarde des acquis des baby-boomers dont il est question dans tous les débats n'est pas sans teinter ces derniers de cynisme. Le report des réformes pèse bien plus sur la jeune génération que la gestion de la pandémie.

Part des contributions obligatoires dans le budget moyen



Source : Office fédéral de la statistique (dernières données en date, état 2018)

Sécurité de l'approvisionnement

En Suisse, la sécurisation de l'approvisionnement en médicaments se limite aux produits vitaux. Cette approche est largement insuffisante. Il est urgent d'agir. La Confédération et les cantons sont trop passifs.

Enea Martinelli. Les difficultés d'approvisionnement sont un problème international avec une composante locale très forte. Malheureusement, leur fréquence s'accroît. Et ce n'est pas tout: des médicaments vitaux dans certaines situations ou pour certains groupes, tels que les enfants et les personnes âgées handicapées, disparaissent purement et simplement du marché suisse.

Les difficultés d'approvisionnement étaient déjà courantes avant la crise du coronavirus, mais elles se sont accentuées pendant cette crise et ont rendu visible le problème. Sont touchés non seulement les médicaments des soins aigus – ce qui est particulièrement problématique pour les antibiotiques –, mais aussi les médicaments contre les maladies chroniques. En cas de rupture, les épileptiques risquent des crises, et les personnes atteintes de Parkinson, une perte de contrôle de la maladie. En l'absence de prise de leurs médicaments, les patientes et les patients prenant des antidépresseurs ou celles et ceux souffrant d'insuffisance cardiaque en ressentent immédiatement les conséquences. Le succès de leur traitement, pour lequel une posologie a été déterminée, dépend d'une prise sans interruption de leurs médicaments. Une cessation soudaine est souvent plus dangereuse que la maladie elle-même.

« Les difficultés d'approvisionnement sont un problème international avec une composante locale très forte. »

Enea Martinelli, docteur en pharmacie, vice-président de Pharmasuisse, exploitant du site Internet Drugshortage.ch, pharmacien-chef des hôpitaux fmi AG



En Suisse, la sécurisation de l'approvisionnement est fondée sur le seul concept de nécessité vitale, défini dans la loi sur l'approvisionnement du pays. On constate sans peine que l'approvisionnement des personnes souffrant de maladies chroniques n'est pas couvert par cette définition. La responsabilité se perd dans la délimitation entre la Confédération et les cantons, l'économie devant jouer son rôle de régulation. Force est de constater que cela ne fonctionne pas: au dysfonctionnement du marché s'ajoute celui de la réglementation.

Le rétablissement de la sécurité de l'approvisionnement implique des débats nourris sur la définition même de médicament vital, débats que nous n'avons jamais menés en Suisse. La détermination des priorités de l'approvisionnement en médicaments est un processus dynamique évoluant au gré des découvertes scientifiques et des conditions du marché. Les instruments de la sécurisation de l'approvisionnement

sont divers et variés et dépendent du principe actif, de la fiabilité des chaînes d'approvisionnement et des conditions du marché.

Aucune mesure ciblée ne pourra être prise sans une analyse approfondie du sujet. La sécurisation d'un approvisionnement de qualité ne relève pas de la politique industrielle, mais nécessite un projet prévoyant plusieurs mesures. Or, privée d'horizon, la Confédération se contente pour l'instant de faire pression sur les prix dans une logique qui consiste à y mettre un tour de vis et voir si l'approvisionnement résiste. En réalité, l'approvisionnement des patientes et des patients devrait être la priorité absolue. On pourrait le croire. Tant au niveau de la Confédération que des cantons, j'ai des doutes. La politique tarifaire et l'approvisionnement sont pour une large part liés, bien que cela ne fasse pas plaisir à entendre et que le prix soit loin d'être la seule solution.

18 387 000 000

C'est, en francs, le montant de la hausse du produit intérieur brut (PIB) réel de la Suisse selon les prévisions pour 2021, soit une progression de 3,2%. Cette reprise est portée par le redressement de la demande de consommation et de l'industrie d'exportation.

COMPARIPEDIA

Contributions obligatoires

L'expression **contributions obligatoires** recouvre l'ensemble des dépenses (**impôts, émoluments et participations**) qui ne revêtent pas de caractère facultatif. En Suisse, les impôts et, entre autres cotisations d'assurance sociale, les primes maladie en représentent une large part. Les taxes et les cotisations sont prélevées notamment sur la radio, la télévision et les ordures ménagères (taxe de base et taxe au sac). Les **impôts** sont des versements pécuniaires sans contrepartie de toutes les personnes morales et physiques assujetties à l'impôt en faveur des collectivités publiques. Les **émoluments** et les **participations** sont affectés à une tâche. Leur montant ne dépasse pas celui des coûts de sa réalisation. Les dépenses publiques étant financées par ces contributions obligatoires, leur hausse est un éternel sujet de discord. Pour freiner l'augmentation de la charge fiscale, les collectivités publiques se rabattent volontiers sur les émoluments et les contributions.

IMPRESSUM

Éditeur: comparis.ch,
Birmensdorferstrasse 108, 8003 Zurich
Conception: comparis.ch
Traduction: comparis.ch
Réaction: media@comparis.ch
www.comparis.ch